ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

métaux

Question écrite n° 41707

Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la recrudescence des vols, en France, dans les zones rurales. En six ans, le nombre de vols déclarés, notamment de câbles en cuivre sur les matériels d'irrigation dans les exploitations agricoles, a bondi de 66 % ! Pour certains départements, la hausse est encore plus forte. Ce recensement de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp) ne tient pas compte des vols de véhicules ou de carburant, sans oublier la disparition d'animaux vivants dans les champs, les vols par effraction dans les bâtiments d'exploitation que subissent les agriculteurs et qui sont également en augmentation. Il souhaite savoir quels sont les moyens mis en place pour protéger les agriculteurs excédés par la multiplication des vols.

Texte de la réponse

Les exploitations agricoles sont très vulnérables à une délinquance d'appropriation mobile du fait de leur isolement. Si les vols d'engins ou de récoltes à grande échelle sont le fait d'une criminalité structurée et spécialisée, les vols d'outillages, de métaux, de bois, de carburant relèvent davantage d'une délinquance locale ou régionale qui n'est pas spécifique au milieu agricole. Très sensibilisée à ce phénomène, en particulier dans les régions les plus touchées, la gendarmerie mène une action volontariste en adaptant ses modes d'action traditionnels. La pré-plainte par internet doit faciliter le dépôt de plainte des agriculteurs qui pourront ainsi mieux dénoncer les faits dont ils sont victimes et proposer des rendez-vous compatibles avec leurs lourdes contraintes horaires. Face à la criminalité organisée transnationale, souvent issue des pays de l'Europe de l'est, l'office central de lutte contre la délinquance itinérante et les sections de recherches travaillent avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux, pour démanteler les réseaux qui sont, chacun, à l'origine d'un nombre significatif d'infractions. Cette coopération a ainsi récemment permis l'élucidation de 38 vols de tracteurs commis dans le grand ouest entre 2011 et 2013 dans le cadre d'un trafic international. Plusieurs enquêtes importantes, animées et coordonnées par l'administration centrale sont en cours et devraient permettre de nouveaux démantèlements de groupes criminels. Les unités de gendarmerie apportent une réponse locale adaptée par la flexibilité de leur dispositif : patrouilles dédiées, délinquance suivie par un référent, liens avec les FDSEA, conseils aux agriculteurs par lettres individuelles et articles dans la presse agricole, plans spécifiques d'action, réservistes spécialisés par exemple. Concentrant leurs efforts dans les zones les plus névralgiques, ils y obtiennent là aussi des résultats significatifs comme l'illustre l'interpellation le 5 novembre 2013 de 4 individus soupçonnés d'être à l'origine de 6 incendies criminels de Roundballers et de hangars commis en 2013 sur des exploitations agricoles du département de la Moselle. Dans chaque département, des gendarmes référents sûreté, spécialisés en matière de prévention, sont en mesure de dispenser des conseils et de proposer des solutions techniques aux agriculteurs afin de limiter les risques de vols. Ces référents peuvent être conviés aux réunions professionnelles locales, afin qu'ils puissent présenter leur action, conseiller les agriculteurs et répondre à leurs interrogations. Ainsi, certaines pratiques permettant de dissuader les auteurs de ces vols doivent être régulièrement rappelées : stationner les engins agricoles sur un site fermé, faire les pleins de carburant le matin, sécuriser les cuves de gas-oil, aviser la gendarmerie de tout comportement suspect

d'individu pouvant laisser penser à un repérage. Les démarches partenariales avec les chambres d'agriculture permettent de développer des programmes de sensibilisation et de mettre en place des réseaux dématérialisés d'échange (SMS, réseaux sociaux, messageries groupées instantanées).

Données clés

Auteur : M. Olivier Dassault
Circonscription : Oise (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 41707
Rubrique : Matières premières
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 novembre 2013, page 11539
Réponse publiée au JO le : 11 février 2014, page 1378